

Anatomie d'un ballon monté

Ce texte est l'adaptation d'un article bi-lingue, publiée par "Fake Forgeries Expert Journal » n° 18, 2015. <http://www.ffejournal.com/>

La guerre franco-prussienne de 1870-1871 est certainement la période française la plus prisée des passionnés d'histoire postale. Il faut bien reconnaître qu'elle offre aux collectionneurs les fleurons d'une philatélie particulièrement riche et originale que l'on ne peut retrouver dans l'histoire d'aucun autre pays : ballons montés, boules de Moulins, pigeongrammes sont devenus de véritables légendes de la philatélie française.

Bien sûr, quand des lettres sont très recherchées parce que particulièrement rares, nous savons tous qu'il est judicieux de recourir à l'expertise. Mais devant certains documents, la première démarche relève davantage de connaissances historiques et de raisonnements logiques plutôt que de l'expertise qui n'interviendra qu'ultérieurement pour confirmer le verdict.

Voici donc ce ballon monté du type "Formule aux Drapeaux", ainsi dénommé car il s'agit d'une feuille spécialement conçue pour l'envoi par ballon monté, avec des mentions imprimées et un motif patriotique composé de drapeaux imprimés dans la partie supérieure du recto.



L'identité de l'expéditeur est imprimée : *Ministère des Finances* ce qui donne à l'ensemble un aspect de correspondance officielle, d'autant que le destinataire n'est désigné que par l'énoncé de sa fonction : *Monsieur le Directeur des Postes, Marseille*. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner puisque l'Administration des Postes, à cette époque, est sous la tutelle du Ministre des Finances d'ailleurs, le pli n'est pas affranchi.

Cette lettre par ballon monté au départ de Paris présente un timbre à la date du 6 novembre 1870, 5^{ème} levée du bureau de poste Quai des orfèvres et le verso n'indique aucun transit mais seulement une arrivée à Marseille le 10 novembre, au bureau situé Cours-du-Chapitre.

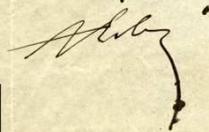
Le contenu de ce pli par ballon monté mérite qu'on s'y attarde :

Paris 6 novembre 70.

Monsieur le Directeur

Il a été décidé que toutes
les lettres pour Paris originaires
d'outre-mer seront conservées
dans les ports de débarquement,
jusqu'à ce que les communications
avec la capitale soient rétablies.
Veuillez prendre les mesures nécessaires
pour qu'au premier ordre, ces
lettres puissent être immédiatement
dirigées sur Paris.

Pour le Directeur G^{al} des Postes,
L'Administrateur



Paris 6 novembre 70

Monsieur le Directeur,

Il a été décidé que toutes les lettres pour Paris originaires d'outre-mer seront conservées dans les ports de débarquement jusqu'à ce que les communications avec la capitale soient rétablies. Veuillez prendre les mesures nécessaires pour qu'au premier ordre, pour que ces lettres puissent être dirigées immédiatement sur Paris

Pour le Directeur G^{al} des Postes,
l'Administrateur

Il s'agit donc d'une lettre de type circulaire, émanant de la Direction générale des Postes, adressée au Directeur des Postes de Marseille lui demandant de conserver les lettres d'outre-mer pour Paris tant que la capitale sera assiégée.

Mais c'est là qu'un certain nombre de questions devraient surgir à l'esprit du philatéliste normalement cultivé faisant une collection d'histoire postale autour d'un sujet historique tel que la guerre franco-prussienne.

1 - Quelle est la situation du Gouvernement et de l'Administration des Postes en novembre 1870 ?

le 19 juillet 1870 la France déclare la guerre à la Prusse.

Le 2 septembre l'armée française capitule à Sedan

Le 4 septembre la République est proclamée

Le 6 septembre l'encerclement de Paris devient prévisible : le Gouvernement de la défense nationale ordonne au Directeur général des Postes de se transporter à Tours, avec tous les moyens nécessaires, afin de maintenir le service des communications postales sur le territoire de la République.

Le 8 septembre le Directeur général des Postes envoie de Paris une longue circulaire à tous les Directeurs des Postes départementaux et des bureaux ambulants comprenant toutes les nouvelles mesures à prendre compte tenu de l'imminence de l'encerclement de Paris par les armées prussiennes.

Le 14 septembre le Directeur général des Postes à Paris (M. Rampont) délègue à M. Libon le pouvoir de constituer le service postal à Tours.

Le 19 septembre Paris est encerclé.

Les communications entre la province et Paris sont interrompues. Les bureaux de poste de province ne doivent communiquer qu'avec la Délégation de l'Administration des Postes à Tours.

Circulaire de Tours de *l'Administrateur délégué M. Libon* ordonnant que les lettres adressées à Paris soient acheminées au plus près de la capitale par les bureaux ambulants et sédentaires pour tenter de les faire rentrer dans Paris par tous les moyens. Cet ordre sera maintes fois réitéré

Le 23 septembre le 1^{er} ballon monté, Le Neptune, quitte Paris emportant du courrier vers la province

Le 12 octobre la Délégation du Gouvernement de la défense nationale à Tours décrète la fusion de l'administration des télégraphes et de celle de la Poste et nomme M. Steenackers, Directeur général des Télégraphes et des Postes. C'est désormais M. Steenackers qui signera toutes les circulaires postales émanant de Tours (puis de Bordeaux lorsque la Délégation y sera transférée à partir du 9 décembre 1870).

Le 4 novembre le service des dépêches par pigeons voyageurs pour communiquer avec Paris est ouvert au public : 50 c par mot et 20 mots maximum.

Ces faits sont très bien connus et authentifiés par des textes officiels tous publiés dans le Bulletin mensuel des Postes n° 28 supplémentaire.

Sur ce point essentiel d'une histoire postale incontestable, il est peu vraisemblable que dans Paris encerclé, le Directeur général des Postes via un Administrateur des Postes qui reste curieusement anonyme, écrive à un "Directeur des Postes à Marseille" sans autre précision (directeur d'un bureau et lequel ? Receveur ? Directeur départemental ?) pour lui donner des directives alors qu'il a lui-même désigné la Délégation de Tours comme étant la seule ayant la capacité de le faire, ces directives étant de surcroît, en totale contradiction avec ce qu'il a lui-même décidé le 19 septembre.

2 - Les timbres à date de ce ballon monté

Cette lettre est frappée du timbre à date du 6 novembre 1870, 5^{ème} levée du bureau de poste Quai-des-Orfèvres. Il existait en principe jusqu'à 7 levées par jour pour les boîtes des bureaux de Paris mais pendant la guerre de 1870, le nombre de levées fut réduit. Dans tous les cas, une 5^{ème} levée se situe au mieux dans l'après-midi et la lettre n'a donc pas pu prendre le ballon du 6 novembre, *la Ville de Châteaudun*, parti à 9 h 45. Elle n'a pas pris non plus le ballon suivant Piper n° 2 puisqu'il ne transportait pas de courrier.

Attardons-nous sur ce timbre à dates. Il ne s'agit pas ici d'en faire l'expertise, du moins pas encore, mais de connaître son histoire fort intéressante.



La frappe est défectueuse et peu lisible mais suffisante pour identifier l'adresse dans la partie inférieure :
QUAI-DES-ORFEVRES

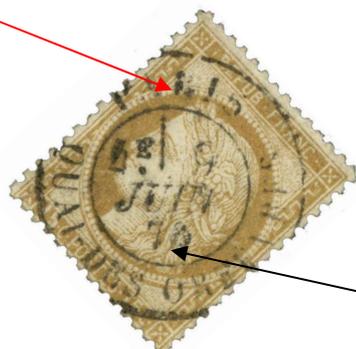
Pour diverses raisons, les bureaux de poste de Paris ont souvent subi ce que les philatélistes appellent des mutations : ils ont simplement été transférés à une autre adresse. Ainsi, les grands travaux du Baron Haussman ont profondément bouleversé le centre historique de Paris : des rues ont disparu, d'autres ont vu leur tracé modifié, de très nombreux immeubles ont été rasés.

D'autre part, les travaux d'agrandissement du Palais de Justice de Paris, dans l'Ile de la Cité, ont rendu inaccessible le bureau de poste situé rue de la Sainte-Chapelle. Il fut donc fermé et transféré au n° 14 Quai des Orfèvres. Mais ce transfert a eu lieu en décembre 1874 !! (Réf : Jean-Claude Delwaulle - *Les bureaux de quartier de Paris 1863 - 1876* - publié par l'Académie de Philatélie en 1999)

Le 6 novembre 1870 il n'existait ni bureau de poste situé Quai des Orfèvres, ni timbre à date à cette adresse.

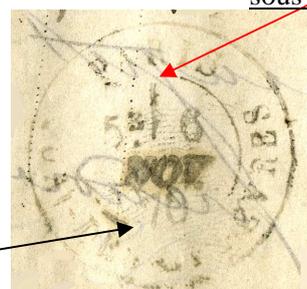
Nous pourrions nous arrêter là car nous en savons suffisamment sur ce ballon monté pour constater qu'il est falsifié, mais ce serait bien dommage, il reste encore à découvrir ...Et comme il n'est jamais interdit de sortir sa loupe, regardons de plus près ces timbres à date du bureau du Quai des Orfèvres.

le trait séparant
la levée de la
date arrive juste
entre le A et le R
de Paris



Timbre à date falsifié de la lettre 1

le trait séparant
la levée de la
date arrive juste
sous le R de



Timbre à date authentique

Et puisque nous avons la loupe en main, examinons le timbre à date frappé au verso de ce ballon, à son arrivée à Marseille : hélas, nous faisons les mêmes constatations de décalage des inscriptions que pour le timbre à date d'origine.



Timbre à date authentique

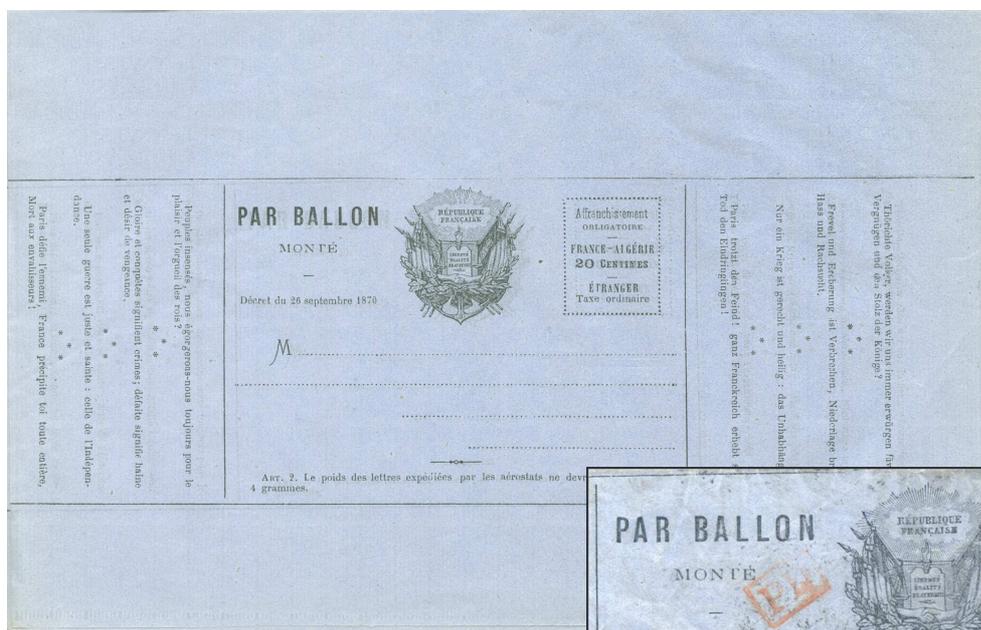


Timbre à date de la figure 1, faux.

On peut donc se poser la question de savoir s'il y a quelque chose d'authentique sur ce ballon monté ! Que peut-on dire de ces formules imprimées ?

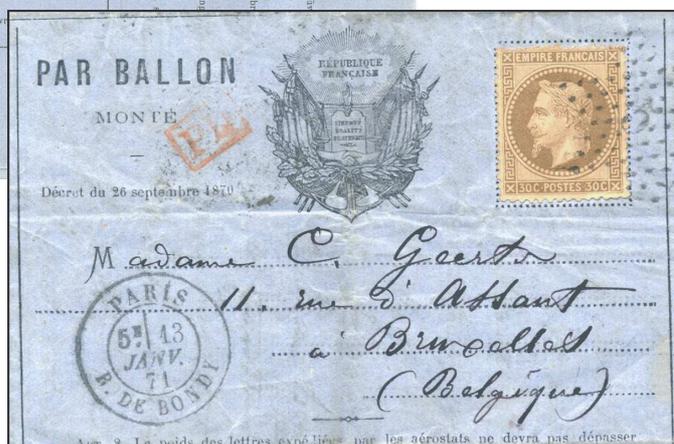
- Il existe une grande variété de ces formules imprimées, lettres et cartes, avec différentes inscriptions et toutes de fabrication privée : l'Administration avait d'autres choses à faire et n'avait aucune raison de refuser l'utilisation ces formules que le public trouvait pratiques.

- les formules "aux drapeaux" sont généralement signalées dans les catalogues avec une cote beaucoup plus importante que les simples formules imprimées sans ce motif patriotique. Mais toutes celles qui sont cotées dans les catalogues les plus récents sont celles qui sont imprimées **sur papier bleu**, comme les documents ci-dessous.



Formule aux drapeaux neuve de couleur bleue. Sur les côtés, des inscriptions pacifiques sont également imprimées.

Formule aux drapeaux bleue à destination de la Belgique



En 1907 Arthur Maury, dans son ouvrage, *Histoire des timbres-poste français*, déclare :

" Les cartes et lettres avec emblèmes sont de nous, en collaboration avec M. Durrieu, grand collectionneur alsacien, ancien receveur général du Bas-Rhin [...] Il fut vendu dans les premiers jours du siège trente mille de nos lettres-ballons, principalement la variété noir sur azur."

Arthur Maury ne semble pas avoir eu connaissance des formules aux drapeaux sur papier blanc à en-tête du Ministère : parmi toutes celles qu'il reproduit dans son ouvrage, aucune n'est du type "officiel" avec la mention imprimée "Ministère des Finances et il n'en parle même pas.

En 1914 Léon Chamboissier dans son livre *La Poste à Paris pendant le siège et la Commune*, semble être le premier à évoquer ces formules aux drapeaux sur papier blanc dont il affirme page 21 qu'il s'agit de formules officielles imprimées par l'Administration des Postes. Pour preuve il reproduit celle appartenant à un grand collectionneur brésilien dont il affirme qu'il s'agit d'une très grande rareté.

Formule aux drapeaux sur papier blanc à en-tête du Ministère des Finances ayant appartenu au collectionneur brésilien Pinhero



Comme la Fig. 1, cette formule est adressée à un receveur des Postes de Marseille, sans autre précision. Elle porte des signatures illisibles. Comme la Fig. 1 le timbre à date au départ de Paris est du 6 mais le nom de la rue a été volontairement masqué. Et comme la Fig. 1 elle arrive également à Marseille le 10 au bureau situé Cours-du-Chapitre !

Quant au contenu de cette lettre, il est aussi invraisemblable que celui de la Fig 1, avec les mêmes directives en contradiction avec les ordres donnés par la délégation du Gouvernement à Tours.

En 1925, L. François dans son ouvrage *les correspondances par ballon monté du siège de Paris*, aborde sans ambiguïté le sujet des formules dites "officielles" :

"Formule officielle ? les formules de lettres-enveloppes ont été également d'un usage assez courant. On a coutume d'attribuer un caractère officiel à une formule qui aurait été émise par l'Administration des Postes, et dont la légende "Ministère des Finances" semble consacrer ce caractère [...] Le papier, bulle, très clair, est légèrement parcheminé. Nous avons rencontré cette formule avec ou sans tracé pour l'inscription de l'adresse.

Bien que cette pièce soit cataloguée depuis fort longtemps, nous n'en avons jamais rencontré un exemplaire ayant authentiquement et indiscutablement servi. Jusqu'à plus ample informé, nous croyons devoir faire les plus expresses réserves, et sur son caractère officiel, et même sur sa mise en service."

Nous constatons que 90 ans plus tard, rien n'est changé sauf que le doute n'est plus permis !

En lisant L. François, nous comprenons mieux pourquoi les catalogues actuels s'abstiennent de parler de ces formules blanches aux drapeaux du Ministère des Finances. Et pourtant, la lettre n° 1 provient bien d'une vente récente.

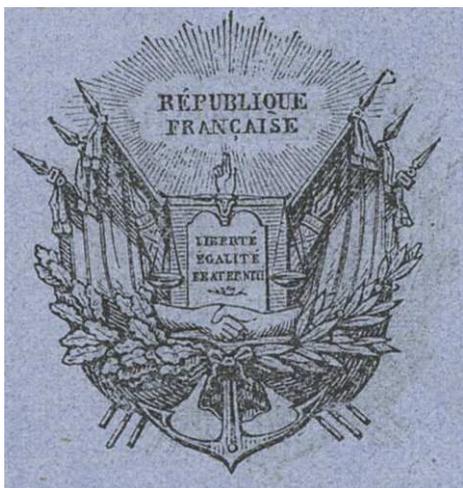
Une 3^{ème} formule de ce type est également connue, sans aucun doute du même faussaire. Ces 3 formules présentent les mêmes caractéristiques postales : destinées à un receveur des Postes à Marseille, un texte invraisemblable, des timbres à date faux du Quai-des-Orfèvres en 1870, à la du 6. Sans doute de fabrication ancienne (entre 1907 et 1914) elles sont toutes fausses pour les mêmes raisons, même si nous ne disposons ni du verso ni du texte intérieur pour la 3^{ème} formule.



Le destinataire est encore un receveur des Postes à Marseille et le timbre à date au départ de Paris est encore celui de l'impossible bureau du Quai-des-Orfèvres, et toujours à la date du 6 !

Le simple examen à la loupe du fameux emblème de la République permet de constater que le faussaire a encore des progrès à faire !

Donc, tout est faux dans ce ballon monté : la formule, les cachets, le contenu ! Remarquable rareté...



Motif aux drapeaux des formules authentiques



Motif aux drapeaux des fausses formules

En conclusion : de la logique, du bon sens, un peu de culture historique et tout de même une loupe : c'était suffisant pour ne pas tomber dans ce piège qui prend plutôt l'allure d'une histoire drôle...